

**Décision 2024/6**

## Accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée relatif aux travaux de peintures routières pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

*Vu le code de la commande publique, dont les articles R2194-1 à R2194-9,*

*Considérant l'évolution des prix des matières premières,*

*Considérant le changement de dénomination sociale du titulaire,*

*Considérant le changement de coordonnées bancaires du titulaire,*

Le présent avenant modifie les coefficients de la formule de révision pour le lot n°2, prend acte du changement de dénomination sociale du titulaire (anciennement ORE PEINTURE devenant GEVEKO MARKINGS) et du changement de coordonnées bancaires.


Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur les montants de l'accord-cadre.

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,*

*En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,*

## DÉCIDE

**de signer l'avenant n°1 du lot n°2 ayant pour objet la fourniture de peinture pour travaux de marquage routier.**

<p><b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 16/02/2024 Publication le 16/02/2024 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p>	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 16/02/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	---

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

# ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE RELATIF AUX TRAVAUX DE PEINTURES ROUTIÈRES POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

## AVENANT N°1 – LOT N°2 FOURNITURE DE PEINTURE POUR TRAVAUX DE MARQUAGES ROUTIERS

### I. Identification du pouvoir adjudicateur :

---

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, représentée par son Président, Monsieur Serge SIMÉON  
Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS  
☎ 03 27 75 84 79 ✉ [secretariat@caudresis-catesis.fr](mailto:secretariat@caudresis-catesis.fr) SIRET : 200 030 633 00198

### II. Identification de la procédure :

---

Accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

### III. Objet et étendue de l'accord-cadre :

---

- Objet : Travaux de peintures routières pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
- Montants : Minimum 170.000 € HT et Maximum 320.000 € HT
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : un an renouvelable trois fois tacitement.
- Date de début prévue de l'accord-cadre : Date de notification du premier bon de commande ou au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### IV. Décomposition de l'accord-cadre :

---

- Lot n°1 : Travaux de marquages routiers à la peinture des chaussées et des aires ou des parcs de stationnement (montant minimum 127 500 € HT et montant maximum 240 000 € HT) ;
- Lot n°2 : Fourniture de peinture pour travaux de marquages routiers (montant minimum 42 500 € HT et montant maximum 80 000 € HT).

### V. Critères d'attribution :

---

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

### VI. Titulaire du lot :

---

- Nom commercial : SAS ORE PEINTURE
- Prénom, NOM et titre de son représentant : DUNAYE Christelle, assistante de direction commerciale
- Adresse de l'établissement : 16 rue du bon puits – BP 50123 – 49480 VERRIERES-EN-ANJOU
- Adresse électronique : [c.dunaye@ore-peinture.fr](mailto:c.dunaye@ore-peinture.fr)
- Numéros de téléphone : 02 41 21 22 66

## VII. Objet de l'avenant :

Vu le code de la commande publique, dont les articles R2194-1 à R2194-9,

Considérant l'évolution des prix des matières premières,

Considérant le changement de dénomination sociale du titulaire,

Considérant le changement de coordonnées bancaires du titulaire,

Le présent avenant modifie les coefficients de la formule de révision pour le lot n°2, prend acte du changement de dénomination sociale du titulaire et du changement de coordonnées bancaires :

### VII-1. Rédaction initiale : Cahier des clauses particulières

#### 3-4.2. Révision des prix

L'accord-cadre est conclu à prix unitaires, par application du bordereau des prix unitaires renseigné par le titulaire.

Les prix du BPU sont révisibles annuellement, en cas de reconduction du marché, à sa date anniversaire, par application de la formule suivante :

$$P = P0 \times \left( 0,85 \times \frac{ICHTrev - TS}{ICHTrev - TSO} + 0,15 \frac{PMR}{PMR0} \right)$$

Dans laquelle :

- P = Prix révisé
- P0 = Prix en vigueur indiqué à l'acte d'engagement et réputé établi sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (mois zéro) ;
- ICHTrev-TS = Valeur de l'indice « Coût horaire du travail, tous salariés » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- ICHTrev-TS = Valeur de l'indice « Coût horaire du travail, tous salariés » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- PMR = Valeur de l'indice « Produit de marquage routier » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- PMR0 = Valeur de l'indice « Produit de marquage routier » du mois de la remise des offres.

### VII-2. Rédaction modifiée : Cahier des clauses particulières

#### 3-4.2. Révision des prix

L'accord-cadre est conclu à prix unitaires, par application du bordereau des prix unitaires renseigné par le titulaire.

Les prix du BPU sont révisibles annuellement, en cas de reconduction du marché, à sa date anniversaire, par application de la formule suivante :

$$P = P0 \times \left( 0,7 \times \frac{ICHTrev - TS}{ICHTrev - TSO} + 0,3 \frac{PMR}{PMR0} \right)$$

Dans laquelle :

- P = Prix révisé
- P0 = Prix en vigueur indiqué à l'acte d'engagement et réputé établi sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (mois zéro) ;
- ICHTrev-TS = Valeur de l'indice « Coût horaire du travail, tous salariés » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- ICHTrev-TS = Valeur de l'indice « Coût horaire du travail, tous salariés » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- PMR = Valeur de l'indice « Produit de marquage routier » à la date anniversaire de l'accord-cadre ;
- PMR0 = Valeur de l'indice « Produit de marquage routier » du mois de la remise des offres.

## VII-1. Rédaction initiale : Acte d'engagement

### 3-1. IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
- engage la société SAS ORE PEINTURE sur la base de son offre ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de leur offre :

#### Contractant unique – Mandataire

Nom commercial : **SAS ORE PEINTURE**

Prénom, NOM et titre de son représentant : **DUNAYE Christelle, assistante de direction commerciale**

Adresse de l'établissement : **16 Rue du Bon Puits – BP50123 – 49480 VERRIERES-EN-ANJOU**

Adresse électronique : **c.dunaye@ore-peinture.fr**

Numéros de téléphone : **02 41 21 22 66**

## VII-2. Rédaction modifiée : Cahier des clauses particulières

### 3-1. IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :

- s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
- engage la société GEVEKO MARKINGS SAS sur la base de son offre ;
- l'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de leur offre :

#### Contractant unique – Mandataire

Nom commercial :GEVEKO MARKINGS SAS .....

Prénom, NOM et titre de son représentant : Brigitte LEPOITTEVIN .....

technico-commercial formatrice.....

.....

Numéro SIRET : 385 327 812 00025 .....

Adresse de l'établissement : Rue du Bon Puits - BP 20102 - ST SYLVAIN D'ANJOU, .....

49481 VERRIÈRES EN ANJOU CEDEX .....

Adresse électronique : smartinez@gevekomarkings.com (coordinatrice commercial).....

blepoittevin@gevekomarkings.com (technico-commercial).....

Numéros de téléphone : 02 41 21 22 66 .....

## VII-3. Rédaction initiale : Acte d'engagement

### 5-1. CONTRACTANT UNIQUE OU MANDATAIRE

Titulaire	SAS ORE PEINTURE		
Domiciliation	CREDIT DU NORD - CAEN STRASBOURG		
Code banque	30076	Code guichet	02324
Numéro de compte	11960700200	Clé RIB	022

## VII-4. Rédaction modifiée : Cahier des clauses particulières

### 5-1. CONTRACTANT UNIQUE OU MANDATAIRE

Titulaire	GEVEKO MARKINGS SAS (ORE SAS)		
Domiciliation	SG BRETTEVILLE ODON ENT (03618)		
Code banque	30003	Code guichet	03618
Numéro de compte	00020014090	Clé RIB	50

## VIII. Incidence financière

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière sur les montants de l'accord-cadre.

## IX. Accord des parties

Établi et transmis le 16 février 2024,

Le représentant du titulaire,  
Brigitte LEPOITTEVIN, technico-commercial formatrice

Le représentant de l'acheteur,  
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis  
et du Catésis

Serge SIMÉON

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_6
Objet :	DEC2024/6 Accord-cadre à bons de commande passé en procédure adaptée relatif aux travaux de peintures routières pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-16 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20240216-DEC2024_6-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240216-DEC2024_6-AU-1-1_0.xml	text/xml	993 o
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DEC2024.6.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20240216-DEC2024_6-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	532.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 février 2024 à 13h53min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 février 2024 à 13h53min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 février 2024 à 13h53min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 février 2024 à 13h53min43s	Reçu par le MI le 2024-02-16